

0731392S
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DU GRANIER
185 AVENUE JOSEPH FONTANET
73492 LA RAVOIRE CEDEX
Tel : 0479710010

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 47
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/03/2021

Réuni le : 29/03/2021

Sous la présidence de : Patrick Fuertes

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2021

Numéro de la DBM : 3

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBMV3- autorise les prélèvements sur fonds de roulement suivant pour le paiement des factures 2020 déposées sur chorus en 2021 et intégrées à Op@le, pour le financement de capsules vidéo pour la journée portes ouvertes et pour le financement de tablettes pour le logiciel GPAO Resto region et le remplacement d'un groupe froid au self:

- service AP: + 1973.28€
- service ALO: +24831.24€
- service SRH: +52796.75€
- service OPC: +3000€

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0